



© Bardinal Consultant

UNITÉ PAYSAGÈRE



14 • LE MASSIF DE L'ÉTOILE ET DU GARLABAN



© Signes Paysages

Les adrets du massif de l'Étoile surplombant le bassin de Marseille

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 20 km d'est en ouest et 15 km du nord au sud.

Altitude maximale : 781 la Tête du Grand Puech

Altitude minimale : 83 à la Muscatelle au pied de la colline des Camoins (Marseille)

Superficie : 205 km²

Population : 44 909 habitants*

Relief : massif calcaire

Communes : Allauch, Cadolive, La Destrousse, Gréasque, Mimet, Peypin, Saint-Savournin, Fuveau (1)

* source INSEE dec. 2020

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Puissant ensemble calcaire, le massif de l'Étoile et du Garlaban porte l'histoire minière du département mais aussi le patrimoine culturel. La simple évocation du Garlaban est indissociable de Marcel Pagnol, figure littéraire et cinématographique des Bouches-du-Rhône.

Les activités minières, par leur histoire et leurs installations, sont aujourd'hui des éléments de patrimoine et la vocation agricole de l'unité paysagère s'est effacée au profit de l'urbanisation. Malgré l'anthropisation certaine de leurs paysages, les communes sont attractives grâce à leurs caractères villageois préservés, à la proximité de Marseille, d'Aix-en-Provence et des grands axes de communication.

Le choix de la logique géographique comme critère de détermination des limites a quelque peu modifié les contours de l'unité paysagère au regard de ceux de 2006. Le centre historique de Fuveau a été intégré dans l'unité paysagère tandis qu'une partie de l'adret du Garlaban (Les Accates, La Valentine) a été rattachée au bassin de Marseille.

L'atlas des paysages de 2006 décrit le massif de l'Étoile et du Garlaban en ces termes :

Les reliefs calcaires qui séparent Marseille du pays d'Aix composent l'unité de paysage du massif de l'Étoile-Garlaban. Ces paysages naturels sont marqués par un relief spectaculaire et puissant.

L'eau y est rare ou absente. Le paysage végétal s'est adapté à cette situation et les anciens terroirs secs se restreignent aux franges des piémonts.

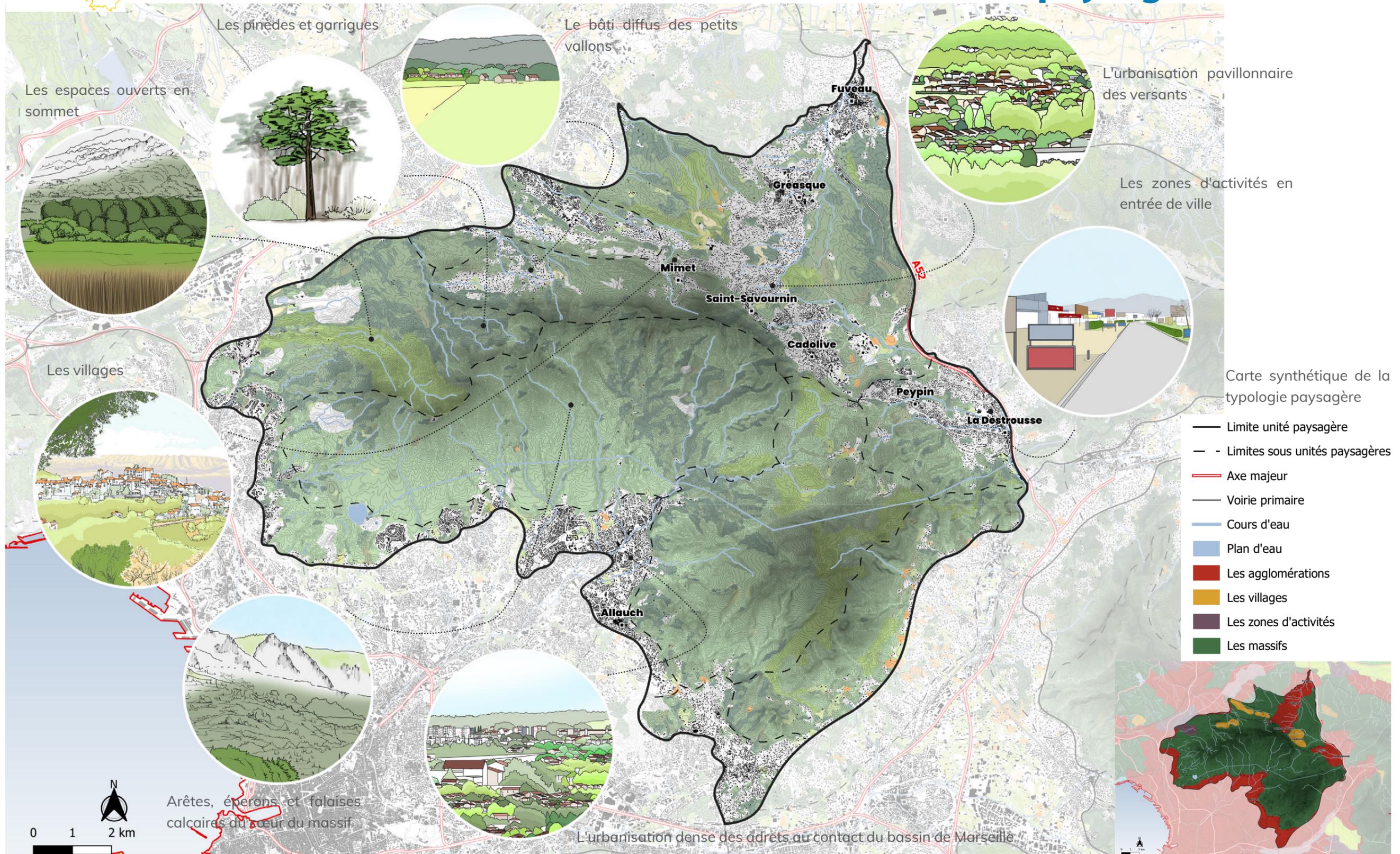
L'espace central est déserté. La position en belvédère offre des panoramas spectaculaires sur le littoral marseillais et sur les bassins intérieurs du pays d'Aix. Ces reliefs constituent les horizons des deux cités.

Les silhouettes des crêtes calcaires de ces deux massifs sont les horizons du bassin de Marseille, de la vallée de l'Huveaune et du Pays d'Aix. Les antennes du sommet de l'Étoile, sont de véritables points de repères dans le paysage marseillais et aixois.

(1) Partiellement : Aubagne, Bouc-Bel-Air, Gardanne, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquevaire, Septèmes-les-vallons et Simiane-Collongue.



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages





© Agence Cordoleani

Jean-François Granet, le Pilon du Roy sous la pluie - Musée Granet, Aix-en-Provence



Les blanc, gris bleuté, ocre rose des falaises et des éboulis contrastent avec les verts sombres, les gris-vert, les ocres, les jaunes et les roux des boisements et des garrigues. Les cultures des piémonts offrent un camaïeu de jaune, de brun, de vert argenté, de vert tendre...

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoleani.

Depuis Aix-en-Provence, l'horizon sud est barré par une ligne sombre et continue. La crête, déchiquetée, irrégulière, s'identifie par un chicot rocheux érigé en son centre : le Pilon du Roi. Depuis ce sommet, la vue se déploie. On découvre Marseille, la rade, les îles, le massif des Calanques. En se tournant vers le nord, le pays d'Aix est barré par la falaise de la montagne Sainte-Victoire. Au premier plan, au-delà du moutonnement des pinèdes, les cheminées et les chevalements du bassin de Gardanne marquent le paysage. Majestueux, le massif du Garlaban fait pendant au massif de la Sainte-Baume à l'est. Il domine la vallée de l'Huveaune.

La pierre blanche abonde ici. Le calcaire se plisse, se hérissé en mamelons et en pics, en falaises se découpant sur le bleu intense du ciel.

Le paysage est sauvage. Dans la garrigue parcourue de sentes se mêlent thym et kermès, argeiras et romarin, cades, aspic et pins tortueux aux puissantes odeurs. Les hauts plateaux désertiques sont creusés d'un labyrinthe de vallons et de combes étroites. Les restanques à l'abandon, les ruines de jas témoignent d'une ancienne mise en valeur.

Ce massif austère et sauvage, peu pénétrable, est paradoxalement caractérisé par ses rapports avec les villes alentour dont il forme la couronne paysagère.

REGARDS SUR LE MASSIF DE L'ÉTOILE ET DU GARLABAN

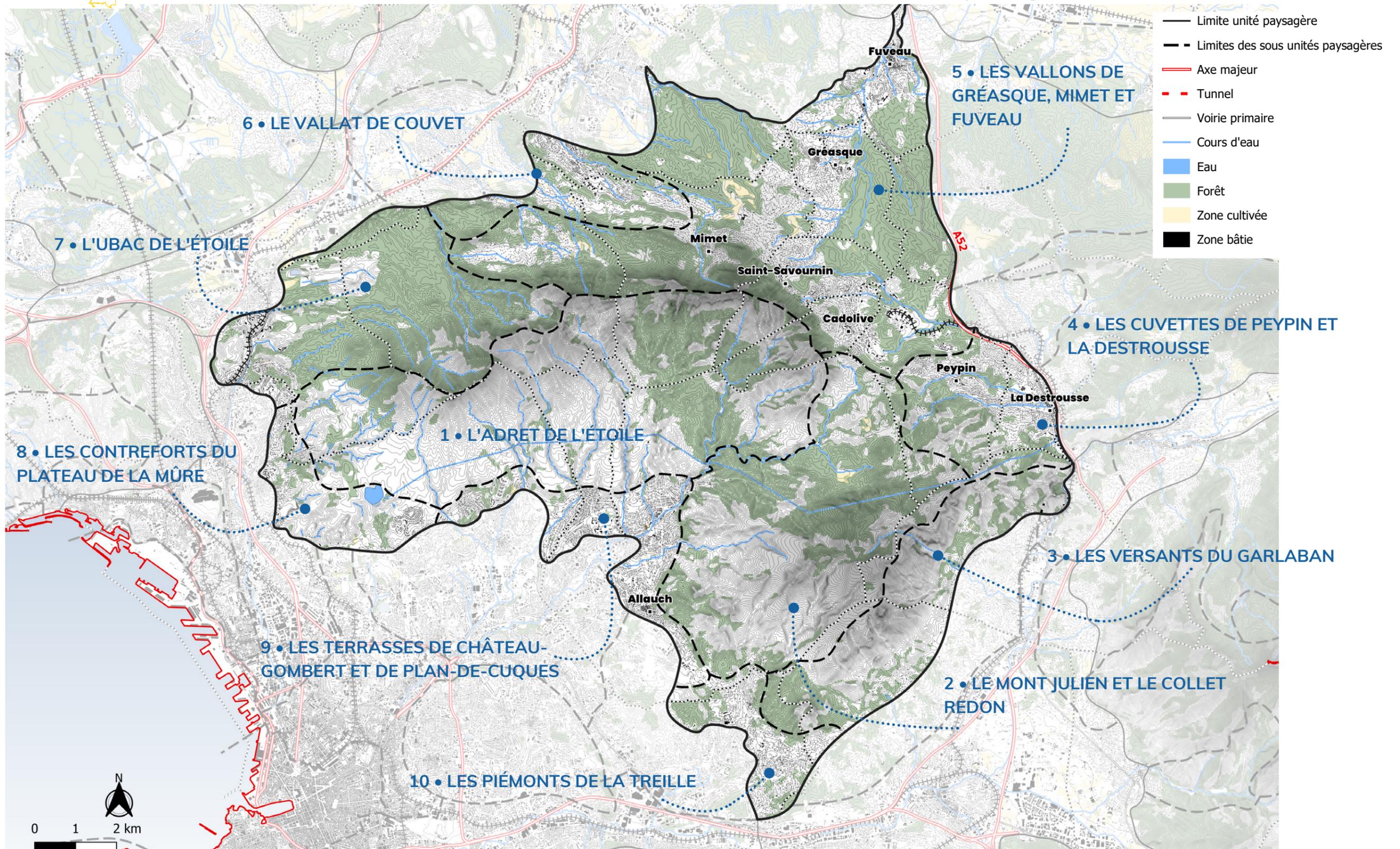
Ces paysages ont été parcourus par Émile Zola et Paul Cézanne et révélés par le regard de l'écrivain et du cinéaste Marcel Pagnol.

"Garlaban, c'est une énorme tour de roches bleues, plantée au bord du Plan de l'Aigle, cet immense plateau rocheux qui domine la verte vallée de l'Huveaune. Un immense paysage en demi-cercle montait devant moi jusqu'au ciel : de noires pinèdes, séparées par des vallons, allaient mourir comme des vagues au pied de trois sommets rocheux..." Marcel Pagnol, La gloire de mon père.

Lumière et contrastes inspirèrent Guigou, Chabaud, Monticelli et Granet.



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



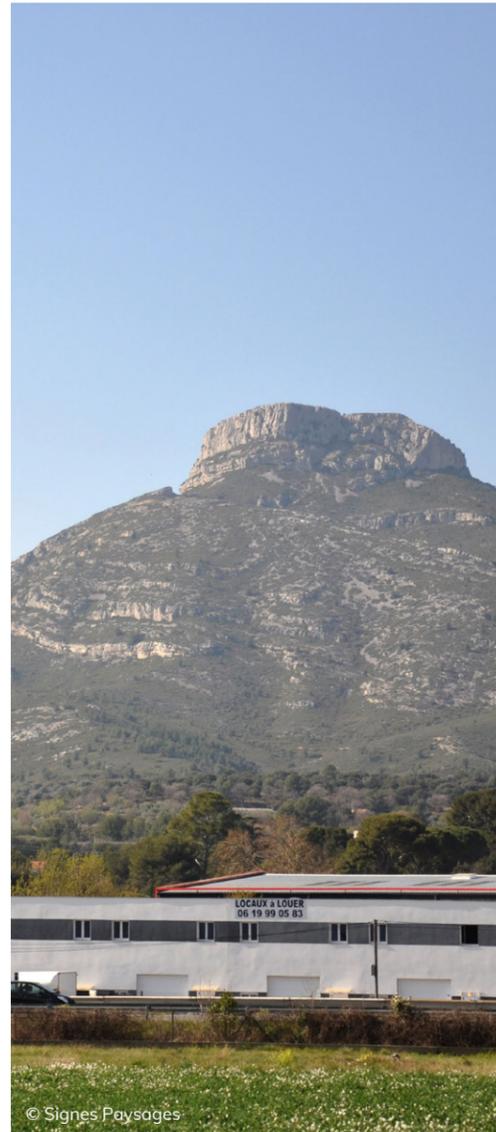
© Signes Paysages

L'adret du massif de l'Étoile



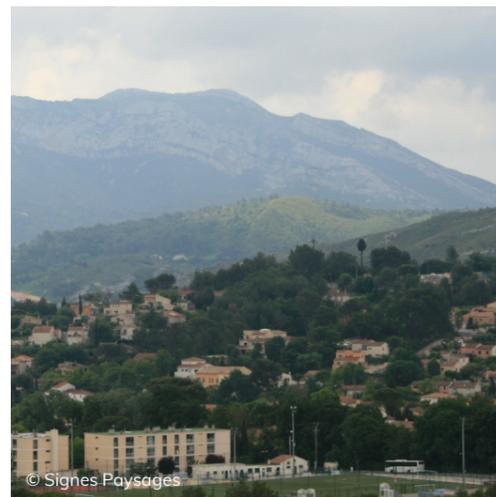
© Signes Paysages

Le Collet Redon depuis la Bordille



© Signes Paysages

Le profil caractéristique du Garlaban



© Signes Paysages

La cuvette de La Destrousse

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Celles de l'atlas des paysages de 2006 ont été en grande partie conservées mais quelques nuances ont été apportées dans une logique d'entité géographique.

1 • L'ADRET DE L'ÉTOILE

Ce vaste amphithéâtre de reliefs domine Marseille et sa rade. Le sommet de l'Étoile est souligné par les relais hertziens. Garrigue rase, affleurements rocheux et bosquets de pins forment la toile de fond paysagère.

2 • LE MONT JULIEN ET LE COLLET REDON

Ce petit relief forme une transition entre l'Étoile et le Garlaban. La topographie est tourmentée : des vallons au nord ouvrent de longues perspectives sur le massif de la Sainte-Baume et la montagne Sainte-Victoire. Les collines couvertes d'une garrigue à ajoncs cernent les plans cultivés. Une urbanisation diffuse court autour des hameaux et à l'approche des villages.

3 • LES VERSANTS DU GARLABAN

Le profil caractéristique du Garlaban surmonte la plaine d'Aubagne et la vallée de l'Huveaune. Les falaises et les versants de garrigue rase fondent l'identité de ces lieux chantés par Pagnol.

4 • LES CUVETTES DE PEYPIN ET DE LA DESTROUSSE

Dépression tout autant que seuil, transition entre le massif du Regagnas et celui de l'Étoile, ces espaces participent en fait de ces deux unités. Les petits reliefs boisés contrastent avec les replats et les cuvettes où la poussée de l'urbanisation pavillonnaire, des zones d'activités et l'importance de ce couloir de communication parcouru par l'A52, ont produit une forte mutation paysagère.

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

5 • LES VALLONS DE GRÉASQUE, MIMET ET FUVEAU

Un linéaire continu et sombre de versants aux pinèdes denses se découpe sur le ciel. Les crêtes déchiquetées, les falaises, les éperons et les redents rocheux dominant brutalement les bassins agricoles, les plateaux et les collines boisées en piémont.

Un chapelet de villages perchés s'égrène le long de l'ubac. Ainsi, Mimet sur son éperon offre d'exceptionnels panoramas vers le bassin d'Aix-en-Provence et la montagne Sainte-Victoire.

Ce vaste ensemble ouvert de collines boisées, de plans et de vallons, en avant-plan du massif, est surmonté par ses crêtes. Au contact du pays d'Aix et plus particulièrement avec le bassin de Gardanne, le paysage s'identifie principalement à partir des traces des activités minières.

Une urbanisation diffuse s'étale à partir des centres urbains de Gréasque, de Mimet et de Fuveau.



© Signes Paysages

Le vallon de Mimet depuis l'église

6 • LE VALLAT DE COUVET

Au nord du Pilon du Roi, une ligne de collines basses et boisées individualise autant de cuvettes et de plans cultivés. Ce paysage fermé, bucolique, reste à l'écart de l'agitation de la conurbation du pays d'Aix.

7 • L'UBAC DE L'ÉTOILE

En prolongement du secteur précédent, les plans et les vallons en pied de pente de la chaîne centrale forment de larges espaces ouverts ponctués d'anciens domaines. Ils dominent la plaine de la Malle par la falaise de Sousquières. La carrière de La Malle a entaillé le vallon de Fréguyères de marches géantes. La cimenterie domine l'ubac.



© Bardinal Consultant

L'ubac du Pilon du Roi



© Bardinal Consultant

L'ubac du massif de l'Étoile, en arrière-plan la haute vallée de l'Arc



© Signes Paysages

Les terrasses de Château-Gombert et Plan-de-Cuques



© Signes Paysages

Les contreforts du plateau de la Mûre, depuis les jardins familiaux de Montolivet



© Signes Paysages

Village de la Treille

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

8 • LES CONTREFORTS DU PLATEAU DE LA MÛRE

À l'ouest du massif de l'Étoile, une couronne de plateaux précède le massif et assure la transition entre le bassin de Marseille et celui d'Aix-en-Provence.

La garrigue rase, quelques bosquets de pins, des parcours à moutons et une topographie douce donnent sa tonalité au paysage. Les versants ont été très tôt grignotés par l'industrie : les carrières alimentaient les fours à chaux dont quelques tours subsistent à Septèmes-les-Vallons.

La ville est proche. L'urbanisation et la garrigue s'interpénètrent. Le site offre de larges belvédères aux magnifiques panoramas sur Marseille et sa rade.

9 • LES TERRASSES DE CHÂTEAU-GOMBERT ET PLAN-DE-CUQUES

Sur les piémonts sud du massif, l'ancien terroir d'oliviers, de vergers, de prés et de maraîchage, irrigué par le canal de Marseille, dessine une mosaïque de petites parcelles. Aux franges de la ville, l'urbanisation s'intercale entre des lambeaux de parcelle cultivée et des pinèdes.

La ville est là, avec le pôle technologique de Château-Gombert et les extensions résidentielles de Plan-de-Cuques.

Une masse compacte de collines calcaires assure la continuité avec l'amphithéâtre de l'adret de l'Étoile. Épargnées par les incendies, les pinèdes, les chênaies et les garrigues forment l'écrin d'un petit parcellaire d'oliviers et d'arbres fruitiers. Les cabanons et un pavillonnaire diffus se répandent à l'approche de la ville.

10 • LES PIÉMONTS DE LA TREILLE

Il s'agit d'un terroir de restanques plantées de vignes, de vergers et d'oliviers, autour de mas et de hameaux. Des petits vallons et des buttes boisées de pins modèlent les avant-plans des versants du massif. Ces espaces en balcon ménagent de belles perspectives sur la vallée. L'habitat diffus progresse sur ces versants bien exposés.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE PUISSANT ET CONTRASTÉ

Le massif appartient à un système de chaînons anticlinaux orientés est-ouest séparant les bassins synclinaux d'Aix-en-Provence et de Marseille.

Les surrections, les failles, les écailles, les horsts et une forte érosion ont modelé un paysage minéral spectaculaire. Les calcaires durs blancs et gris alternent avec les marnes et les calcaires tendres érodés, ce qui donne la physionomie déchiquetée des replats, des falaises et des pitons sommitaux.

LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ

Caractéristique des collines méditerranéennes sèches, une garrigue dense, épineuse, peu pénétrable à chênes kermès, à argeiras et à ulex couvre l'adret. De rares bosquets de pins d'Alep et de chênes verts ou blancs subsistent sur les versants.

Les ubacs et les contreforts nord conservent de belles pinèdes continues et des chênaies vertes et blanches. Un vaste moutonnement arborescent descend depuis les hauts versants au pied des falaises jusqu'aux villages en belvédère.

UN PAYSAGE AGRAIRE RÉSIDUEL

Les terroirs subsistent en périphérie et ponctuellement au creux de quelques vallons ou sur les contreforts nord : oliviers, vergers et parcours à moutons cèdent le pas à l'urbanisation diffuse pavillonnaire.

La couronne marseillaise avec son terroir irrigué par le canal semble mieux résister. Aux abords de Château-Gombert et d'Allauch, les serres, le maraîchage et les cultures de plein champ prospèrent encore dans un mélange subtil d'habitat, d'activités et d'ateliers.

Les oliviers persistent sur les restanques en pied de pente autour de la Treille et au-dessus de la vallée de l'Huveaune. Outre les réseaux de restanques des anciens versants cultivés, encore fortement imprimés dans le paysage autour de l'Huveaune, les trames linéaires comprennent aussi les beaux alignements de feuillus qui accompagnent la RN 908 dans sa traversée du massif.



© Bardinal Consultant

Les alignements de platanes le long de la RD908, la route des Termes



© Bardinal Consultant

Le Pilon du Roi



© Signes Paysages

Le paysage agricole résiduel, Simiane-Collongue



Le village de Mimet



Les lignes à Haute Tension traverse le collet Redon



Le chevalement du puits Gérard à Biver

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

LE PAYSAGE BÂTI

Dans le désert aride, peu pénétrable du cœur de l'unité, seule la RD908 s'insinue entre le Garlaban et l'Étoile à la faveur d'une vallée tortueuse.

Au nord, les villages de Peypin, de Cadolive, de Saint-Savournin, de Simiane-Collongue et de Mimet ont conservé le perchement en belvédère. Gréasque et les hameaux miniers de Biver forment une petite conurbation avec Gardanne. Ils sont précédés de zones commerciales et d'activités. Au nord-est, le long de la RN96, La Destrousse s'est étendue sur l'ensemble de son petit bassin.

Le paysage est banalisé par un tissu hétérogène de pavillonnaire, de lotissements, d'activités et de zones commerciales.

Au sud et au sud-ouest, les villages anciens d'Allauch, de Plan-de-Cuques et de Château-Gombert sont rejoints par les extensions de Marseille, mais ils ont conservé une identité attrayante.

Le patrimoine bâti industriel est intéressant : les anciens fours à chaux et les vestiges d'architecture du XIX^e siècle à Septèmes-les-Vallons, le bassin minier de Gréasque avec ses chevalements, ses terrils et ses cheminées sont autant d'éléments identitaires du paysage.

Les autoroutes qui désenclavent Marseille longent le massif. L'impact visuel des lignes THT qui traversent les reliefs du nord au sud est particulièrement important.

FOCUS SUR LES milieux naturels

Il s'agit de deux vastes massifs calcaires caractérisés par des conditions xériques très marquées (faibles précipitations annuelles) et un très fort contraste entre ubac et adret.

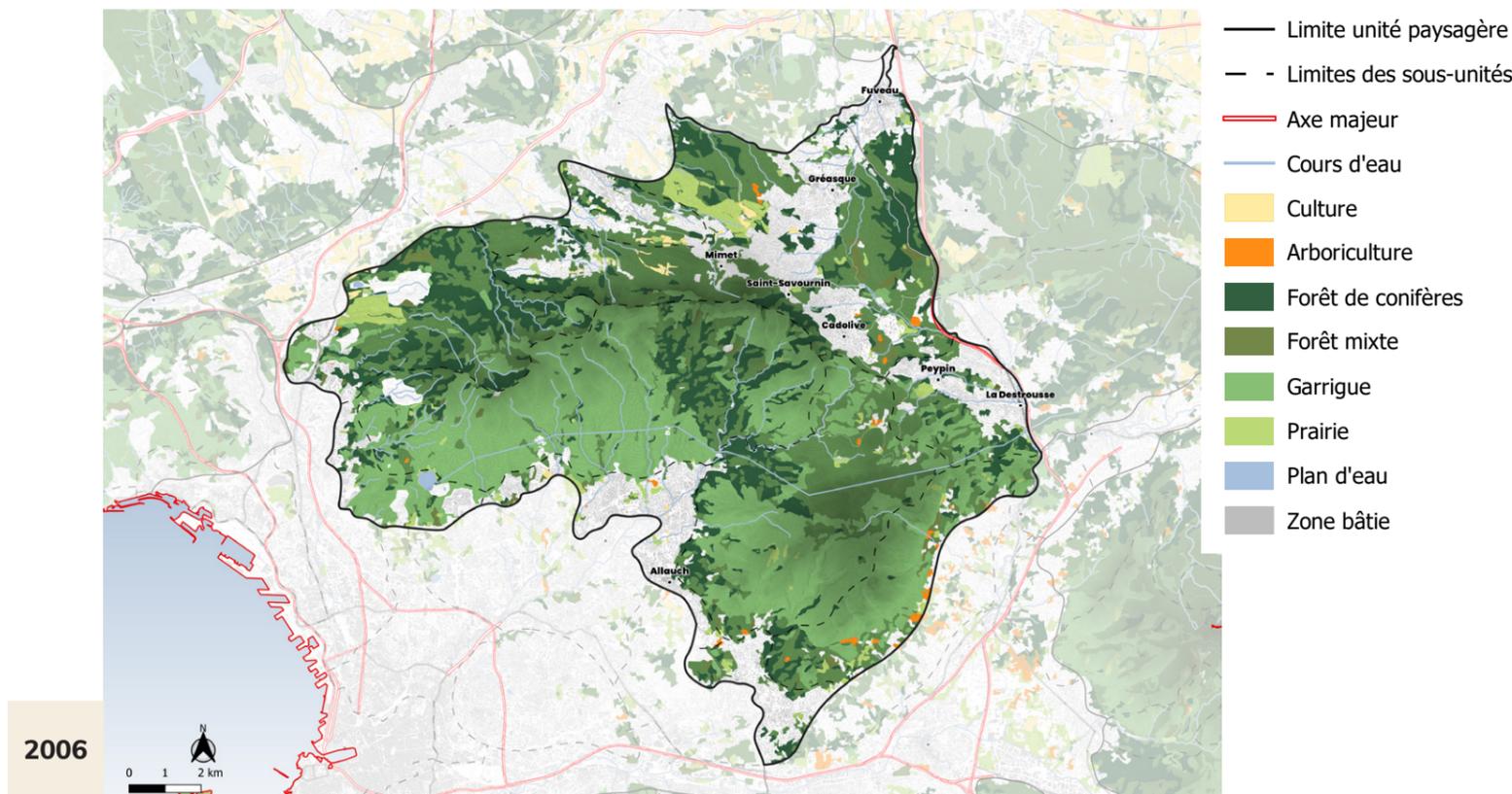
Les adrets sont dominés par les formations méditerranéennes omniprésentes de pins d'Alep (*Pinus halepensis*), chênes verts (*Quercus ilex*) et garrigues, tandis que les contreforts nord permettent le développement et le maintien de très beaux peuplements forestiers matures de chênes pubescents (*Quercus pubescens*), pins sylvestres (*Pinus sylvestris*), houx (*Ilex aquifolium*), sorbiers (*Sorbus sp.*) et érables (*Acer sp.*). C'est notamment le cas sur le versant nord du Bau Traouqua à Mimet ou sur Pichauris-la-Platrière à Allauch.

Ces massifs sont également caractérisés par leurs formations rupestres (falaises, lapiaz, éboulis) qui abritent des espèces emblématiques dont certaines endémiques comme la scrophulaire de Provence (*Scrophularia provincialis*) ou la sabline de Provence (*Arenaria provincialis*).

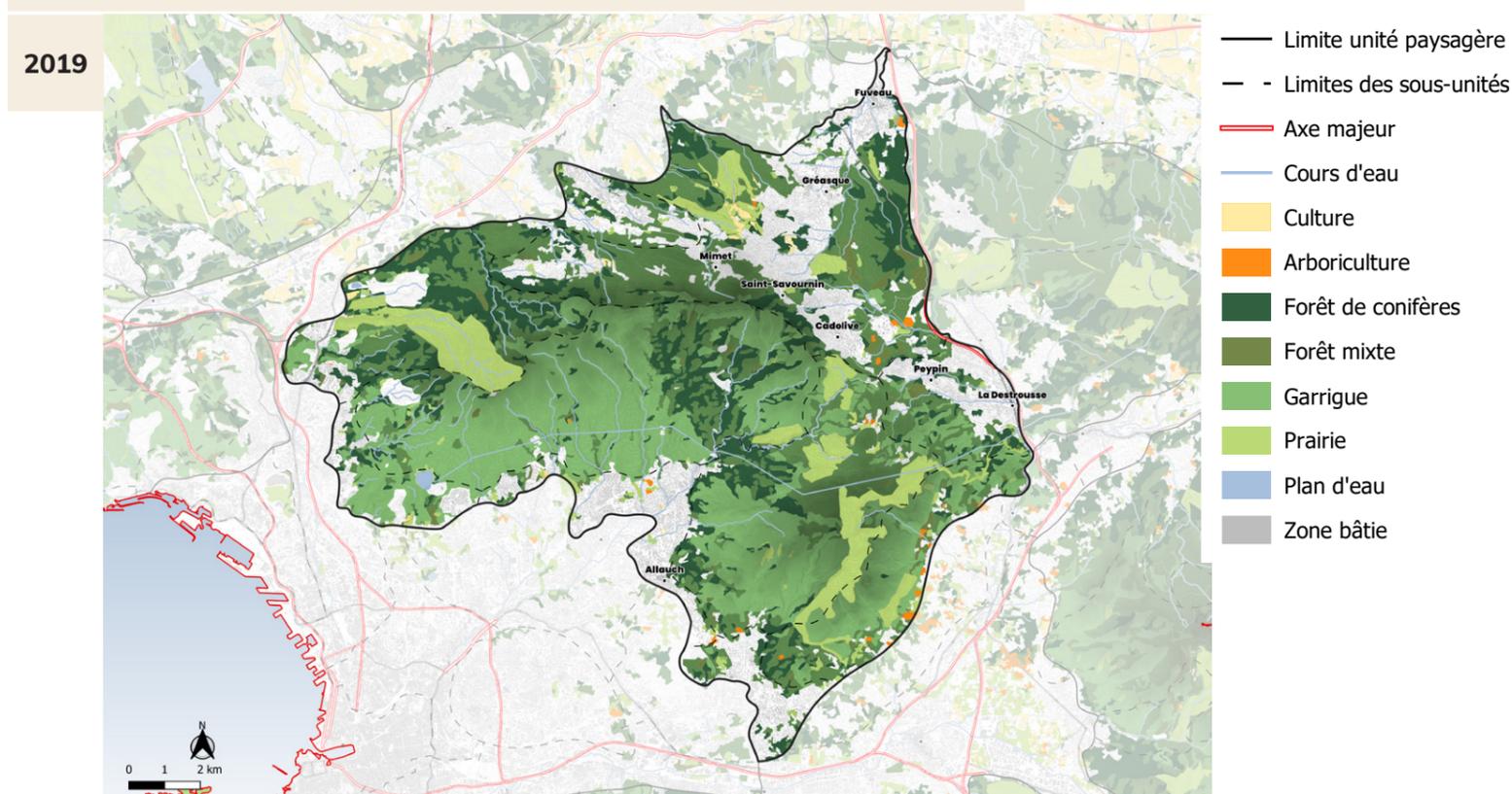
Sur les crêtes et sommets, une forte influence climatique montagnarde s'observe, mise en évidence par la présence d'espèces méditerranéo-montagnardes généralement présentes en Haute-Provence, telles que le genêt de Lobel (*Genista lobelii*) et la santoline de Provence (*Santolina decumbens*).

Enfin, cette unité paysagère offre encore de nombreux espaces cultivés riches en espèces messicoles dont certaines devenues rares comme l'anémone couronnée (*Anemone coronaria*), la gagée des champs (*Gagea villosa*) ou différentes tulipes sauvages, en particulier en pied de versant sud du Garlaban.

Pour la faune, la variété des milieux est favorable à une grande variété d'espèces, notamment liées aux milieux rupestres (grand-duc d'Europe, monticule bleu,...) et aux milieux ouverts (invertébrés patrimoniaux, lézard ocellé, pies-grièches écorcheur et méridionale,...) On notera que l'ubac forestier de Mimet est un des rares lieux du département où est historiquement mentionnée la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), toutefois sans confirmation récente.



LA COUVERTURE VÉGÉTALE



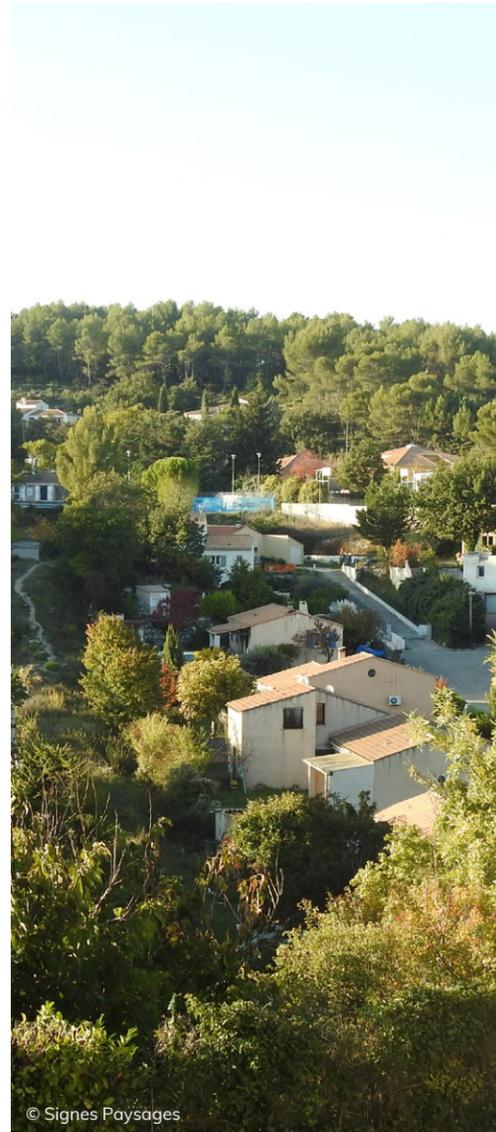
Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



Le Pilon du Roi, sommet emblématique du massif



Le Garlaban, au premier plan les bâtiments de ZA Napollon



L'habitat grignote les versants boisés, Fuveau



Les entrées de ville dévalorisées par les petites zones d'activités et l'affichage publicitaire anarchique

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ♦ La puissance minérale de ce massif calcaire et la silhouette singulière de certains de ses sommets comme le Pilon du Roi et la "tête" du Garlaban.
- ♦ Le cadre paysager des espaces de nature pour les zones habitées.
- ♦ Le caractère villageois préservé et valorisé conférant de l'attractivité aux communes.
- ♦ La proximité de grands axes de desserte qui rapprochent les grands bassins d'emplois et ont permis le développement d'une économie locale.
- ♦ Un vaste espace naturel au seuil de la ville, moins fréquenté que les Calanques.

LES FRAGILITÉS

- ♦ Les extensions urbaines qui se diffusent, certaines en discontinuité du noyau urbain et qui aujourd'hui se rejoignent.
- ♦ Les zones d'activités porteuses d'emplois mais dévalorisantes pour les paysages.
- ♦ Des silhouettes villageoises qui s'effacent avec la diffusion de l'habitat majoritairement individuel.
- ♦ Une banalisation des palettes architecturales.

LA CARTE DES infrastructures

La compacité du massif de l'Étoile et du Garlaban se lit par son réseau viaire. Une seule route traverse le massif dans un axe nord/sud, la RD908 appelée aussi route des Termes. Cette route sinueuse emprunte le vallon du Jarret, suit les courbes de son relief escarpé. Le parcours se fait sous le couvert des pinèdes et chênaies et les accotements rocheux donnent à lire la géologie du massif. Simples talus, ils deviennent des falaises quand la route a entaillé plus fortement le relief.

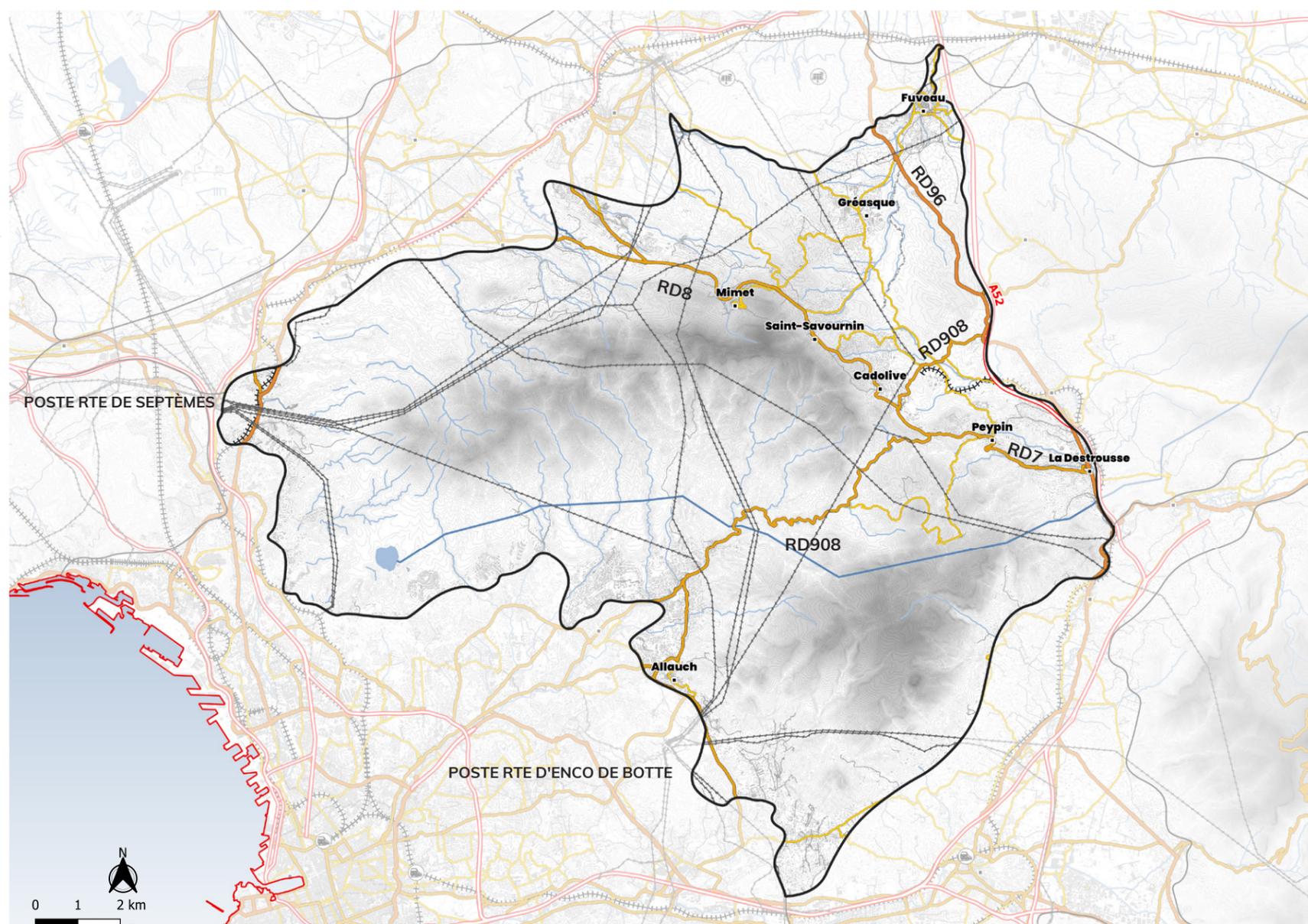
Dans cet environnement où la puissance de la nature s'exprime dans sa minéralité et par la densité du couvert forestier, les alignements de platanes surprennent et renforcent la qualité paysagère de la route. Cette route a une histoire. Des vestiges en témoignent comme les ruines du château de Ners ou les *blockhaus* de la seconde guerre mondiale.

Les abords s'évasent lorsque la route atteint le plateau de Pichauris, jusqu'au Terme, où la RD908 rejoint la RD7. Les paysages de la route deviennent plus arides, la forêt cède la place aux prairies sèches et aux garrigues. Elle rejoint ensuite la RD7, puis la RD8 vers l'ouest et poursuit son parcours à flanc de coteau. Elle quitte alors son environnement naturel pour traverser les villages et leur urbanisation continue. Pavillonnaire, petits collectifs, petites zones d'activités et commerciales se succèdent.

Si le paysage de la route se désorganise, cette position en balcon offre des panoramas sur la montagne Sainte-Victoire.

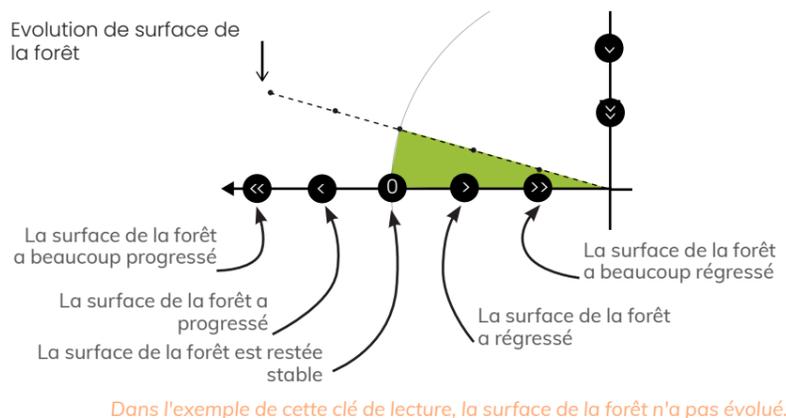
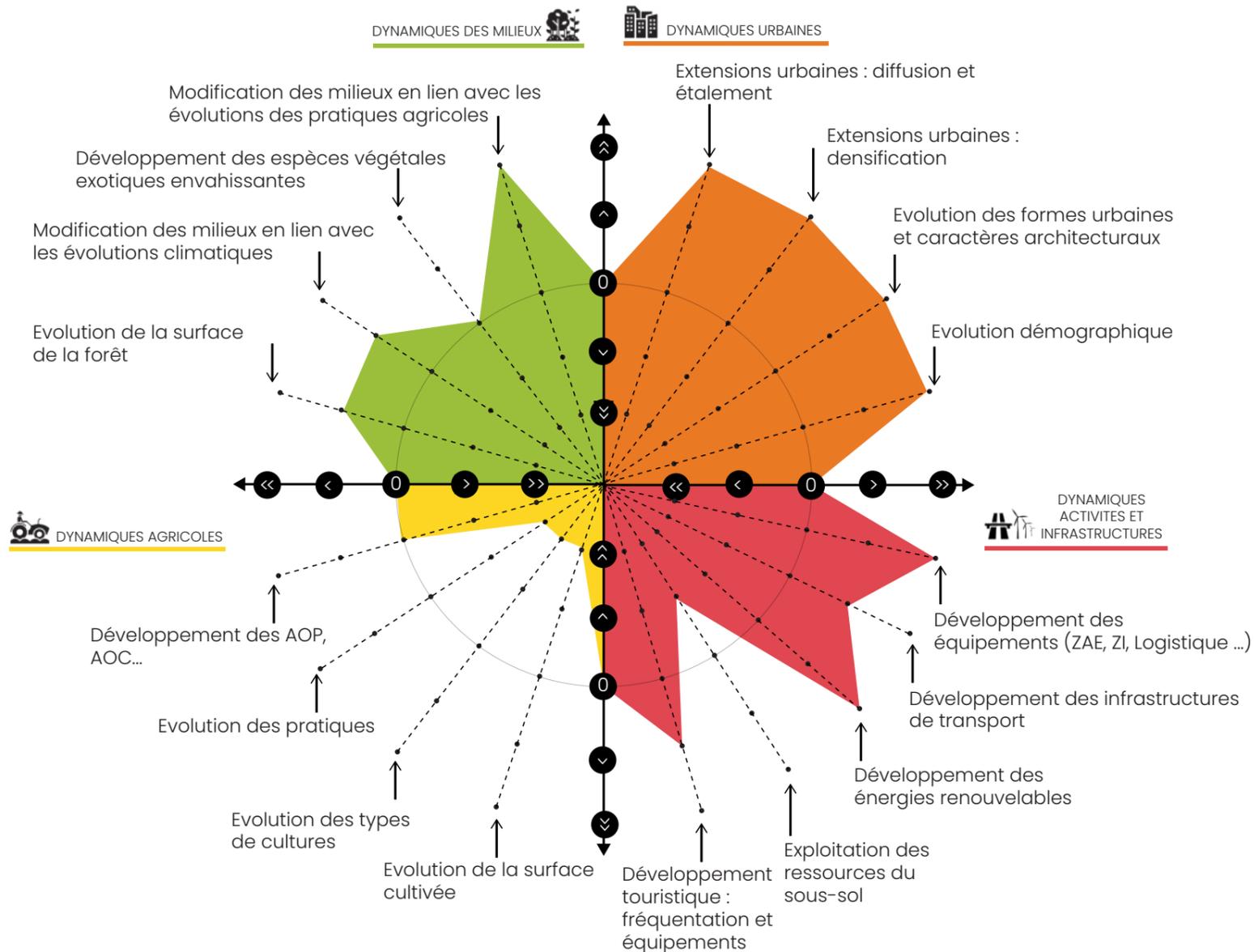
Cependant l'unité paysagère présente la particularité d'être contournée par plusieurs grandes infrastructures. L'A52, la RD96 au nord et à l'est, l'A51 et la RD6 mettent à proximité de ses centres urbains les grands bassins d'emplois du département. Ce rapprochement géographique a donné une attractivité aux noyaux urbains, qui offrent le calme d'un village dans une ambiance campagnarde tout en étant à portée de voiture des zones d'emplois. La diffusion de l'habitat prend, en partie, racine dans cette configuration viaire.

Au pied du massif, à l'ouest et au sud, se situent deux postes RTE de distribution d'énergie. De très nombreux faisceaux de lignes en partent et "enjambent" le massif. Ainsi la lecture paysagère des grands espaces de nature du massif se trouve perturbée par les lignes et leurs pylônes qui se dressent sur les crêtes ou les versants.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| — Limite unité paysagère | — Voirie primaire |
| — Cours d'eau | — Voirie secondaire |
| — Énergie | — Voirie tertiaire |
| — Réseau électrique aérien | — Voie ferrée |
| | — Canal |



CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

LES FACTEURS d'évolution



Les massifs de l'Étoile et du Garlaban ont vu l'usage de leurs territoires se transformer au cours des siècles derniers. L'activité minière a construit l'histoire et les paysages de l'unité paysagère avec ses chevalements, ses terrils et ses cités ouvrières. L'industrie chimique du XIX^e siècle a elle aussi marqué les paysages, en particulier sur les hauteurs de Septèmes-les-vallons. L'agriculture vivrière occupait quant à elle tous les possibles, des sols les plus fertiles à certains pauvres et caillouteux, redessinant les pentes et les fonds de vallon.

Puis les modes de vie ont changé. L'activité minière s'est arrêtée à la fin des années 1960 ; les installations sont devenues patrimoine valorisé par un tourisme culturel. L'agriculture peu rentable a cédé la place à l'urbanisation.

Le cœur du massif n'a pas évolué ; en 2013 un incendie détruit 11 ha vers le mont Julien mais c'est bien l'urbanisation qui a transformé les paysages.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- ♦ L'urbanisation.
- ♦ Le développement d'activités.
- ♦ Le tourisme.
- ♦ L'agriculture
- ♦ Les énergies renouvelables

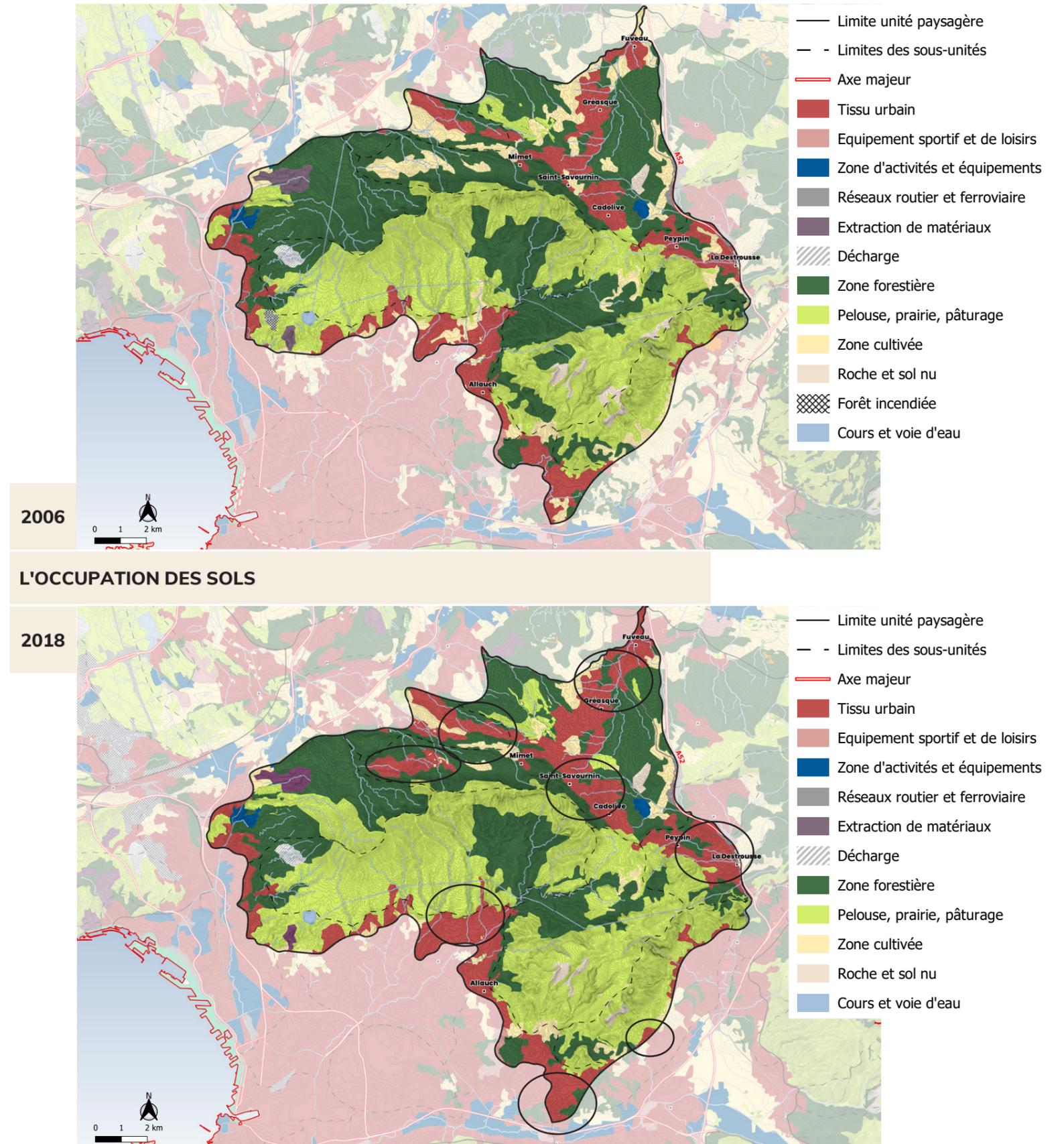
Si le cœur du massif reste un vaste espace naturel, l'urbanisation des piémonts est le processus qui a incontestablement transformé les paysages. L'urbain s'est substitué à des activités qui ont décliné comme l'agriculture, peu rentable car sur des terres pentues, de petite surface et difficilement exploitables. En conséquence, la déprise agricole a transformé les milieux. Les terres cultivées ont été bâties et les jardins d'agrément ont remplacé les cultures. Ailleurs, les parcelles abandonnées se sont couvertes de broussailles jusqu'à la formation d'un couvert forestier.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

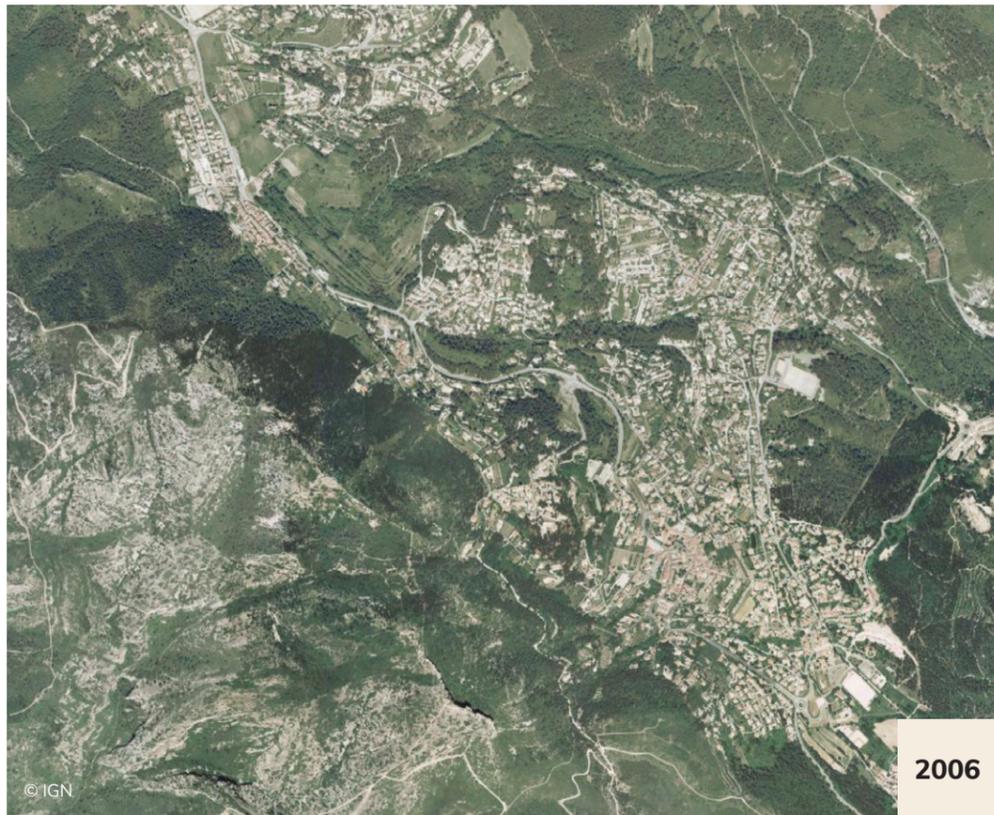
Les cartes ci-contre illustrent la diffusion de la tache urbaine sur les pourtours du massif. Cette diffusion s'est faite au détriment des espaces cultivés.

Au nord du massif, sur l'axe de la RD8 et RD7, les zones urbaines se sont rejointes. Au sud, la tache urbaine se diffuse de façon radiale, continuité de l'urbanisation de Marseille absorbant les communes de Plan-de-Cuques et Allauch dans un *continuum* urbain.

En 2006, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône se porte acquéreur de 1 368 hectares au lieu-dit Pichauris sur la commune d'Allauch. Cet espace est alors géré sous le label des Parcs et Domaines Départementaux, qui promeut la préservation du site dans ses pratiques agricoles et son patrimoine ordinaire, une gestion durable de la forêt et l'accueil du public. Une activité pastorale est réintroduite ; le domaine renferme une vaste bastide. Il est aujourd'hui un lieu de loisirs partagé par tous, familles, sportifs, randonneurs...



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



DIFFUSION ET DENSIFICATION DE L'HABITAT-CADOLIVE



La diffusion de l'habitat sur les versants boisés, Peypin



Urbanisation continue de Château-Gombert à Allauch

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

Ce sont sans doute les dynamiques qui ont le plus transformé les paysages de l'unité paysagère. En 2000, la loi SRU fait disparaître le principe des zones NB (zones rurales pour habitat résidentiel) des Plans d'Occupation des Sols. Beaucoup sont devenues alors des zones U (urbaines) ou AU (à urbaniser). Les zones habitées actuelles ont été initiées par les zones NB qui ont "organisé" la diffusion de l'habitat. Cellules isolées d'abord, en discontinuité des bourgs, elle se sont étoffées au point de se rejoindre et installer ce continuum urbain entre La Destrousse à l'est et Simiane-Collongue à l'ouest.

La population est passée de 40 139 habitants en 2006 à 44 909 en 2020 soit une hausse de 11,50 %*. L'augmentation est très inégale. Mimet, Cadolive et Peypin ont eu une augmentation très modérée entre 0,7 (Mimet) et 7 % (Peypin), tandis que La Destrousse enregistre une augmentation de 40 % de sa population.

Les communes et leur caractère villageois attirent de nouvelles populations qui bénéficient de zones d'emplois proches. De petits vallons, autrefois cultivés, sont devenus des zones habitées, phénomène qui s'accroît depuis 2006 jusqu'à faire disparaître les quelques parcelles subsistantes comme à Germain, lieu-dit de Simiane-Collongue.

La logique géographique comme critère de détermination des limites des unités paysagères intègre les piémonts du massif sur lesquels se sont installées les extensions urbaines d'Allauch, Plan-de-Cuques et Château-Gombert qui s'inscrivent dans la continuité de l'agglomération marseillaise. L'urbanisation tire parti des opportunités du relief.

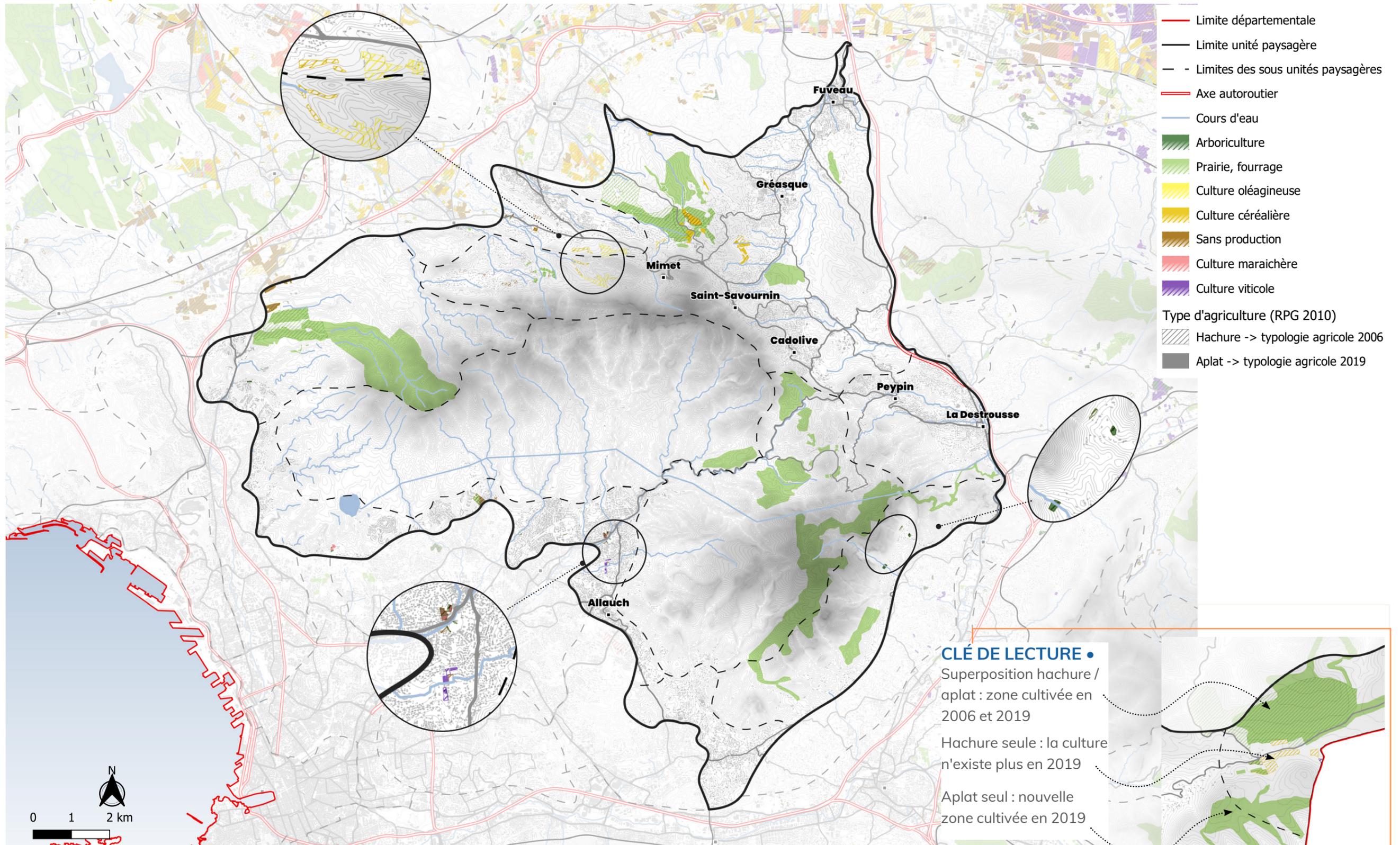
– Impacts :

- ◆ Consommation d'espaces cultivés.
- ◆ Rapprochement des zones urbaines avec les espaces forestiers.
- ◆ Augmentation des besoins en équipements et services.
- ◆ Diffusion de l'habitat sur les piémonts.
- ◆ Disparition de parcelles libres ou cultivées faisant office de coupure ou de respiration urbaine.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



© Bardinal Consultant

Autrefois cultivées, les parcelles sont aujourd'hui bâties



© Signés Paysages

Le parking aménagé du Parc départemental de Pichauris, en contrebas de la route sa perception est moindre



© Signés Paysages

Paysage agraire au Collet Redon

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

L'agriculture est résiduelle, subsistant sur quelques parcelles. Le pastoralisme est pratiqué sur les hauteurs participant à la gestion du risque incendie en permettant de maintenir des espaces ouverts et limiter l'embroussaillage. Des projets nord de Marseille ont permis la sauvegarde de terres agricoles. La mise en culture des terres est relancée grâce à des projets portés par des associations (Terres de Mars) et une révision des aménagements envisagés. Le projet urbain de la ZAC Sainte-Marthe est stoppé ; à sa place sera créé le parc agricole des piémonts de l'Étoile. Le Plan d'action Métropolitain en faveur de l'agriculture urbaine prévoit 30 actions pour le soutien et le développement de l'agriculture en ville.

– Impacts

- ◆ Enfrichement des parcelles abandonnées.
- ◆ Changement d'usage des parcelles agricoles par l'urbanisation.

Le tourisme •

L'histoire minière a laissé en héritage un patrimoine bâti que plusieurs communes ont choisi de sauvegarder et valoriser. Musées, circuits de découverte racontent ce passé. Les chevalements et terrils sont devenus des éléments de paysage.

À ce tourisme patrimonial ou industriel s'ajoutent les nombreux chemins de randonnée. Cependant le massif de l'Étoile et du Garlaban ne jouit pas de la même réputation que ses voisins les Calanques et la Sainte-Victoire, ce qui lui permet d'être préservé des grandes affluences.

Les équipements associés à cette économie sont encore légers. Si le tourisme venait à se développer, il pourrait avoir des conséquences sur les paysages.

– Impacts :

- ◆ Affluence de véhicules aux départs des sentiers de randonnée.
- ◆ Nécessité de nouveaux aménagements en milieu naturel.

LES DYNAMIQUES d'évolution

Les activités tertiaires, commerciales et artisanales •

Des zones d'activités développent une économie locale. Elles accueillent des activités manufacturières et artisanales diversifiées à Peypin, Mimet mais aussi de la microélectronique à Fuveau. Certaines se sont implantées sur d'anciens sites miniers après réhabilitation des bâtiments comme la zone d'activité du Puits Gérard à Biver mais pour beaucoup les installations nouvelles n'échappent pas à une réponse avant tout fonctionnelle. Entrepôts en tôle aux couleurs hétérogènes, zones de manutention et stockage sont les paysages de ces zones, allant, comme dans celle de Valdonne, jusqu'à s'interposer entre des bâtiments anciens, qui sont en ruines, faute de restauration.

Aux activités artisanales s'ajoutent ou se mêlent des petites surfaces commerciales. Elles répondent toutes à une logique d'implantation le long des axes routiers, nécessaires à leur desserte et approvisionnement. Nombre d'entre elles se sont installées avant 2006 (date du précédent atlas) et poursuivent aujourd'hui leur développement. L'affichage publicitaire, très souvent anarchique, est le corollaire de ces zones.

– Impacts

- 🔥 Dévalorisation des abords des routes et des entrées de ville.
- 🔥 Augmentation des flux routiers.
- 🔥 Empreinte visuelle des bâtiments.
- 🔥 Pollution visuelle via l'affichage publicitaire.

Les énergies renouvelables •

Le massif de l'Étoile et du Garlaban est reconnu comme zone favorable au développement du petit éolien* et possède un potentiel solaire. Encore peu développées, les énergies renouvelables ont des impacts directs sur les paysages. Leur développement, nécessaire pour assurer la transition énergétique, questionne les moyens pour concilier implantation et préservation des paysages. Au nord de la zone d'activités de Gréasque, un parc photovoltaïque a été installé en sommet d'un petit relief, mis en service depuis 2014.

– Impacts

- 🔥 Destruction de milieux par déboisement et défrichage.
- 🔥 Impact visuel pour les espaces en vis-à-vis.

*source : SRE (Schéma régional de l'Éolien)



2006

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE GRÉASQUE



2019



© Signes Paysages

Zone d'activités du Jas de Bassas à Fuveau



© Signes Paysages

Affichage publicitaire, activités et commerces en entrée de ville, La Destrousse



© Bardinal Consultant

Les lignes Haute Tension et Très Haute Tension



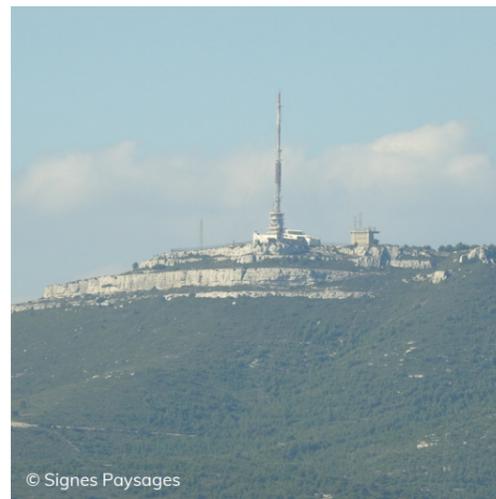
© Signes Paysages

Le poste d'Enco-de-Botte au pied du village d'Allauch



© Signes Paysages

L'omniprésence des lignes haute-tension dans le paysage depuis la RD46a



© Signes Paysages

Le relais hertzien du pic de l'Étoile, véritable signal paysage depuis Allauch

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les infrastructures •

Le massif s'intercale entre le bassin d'Aix au nord et celui de Marseille au sud. Il subit la proximité de ces deux grandes agglomérations avec les nombreuses infrastructures qu'il supporte : énergétiques, hydrauliques, hertziennes, routières...

Ses paysages sont zébrés par des lignes à Très Haute Tension (THT) dont les faisceaux partent du poste de Septèmes-les-Vallons ou de Enco-de-Botte au pied du Garlaban. Les lignes s'enchevêtrent et les pylônes dressent leurs silhouettes métalliques sur les crêtes.

Le massif est traversé par la section souterraine du canal de Provence et le canal de Marseille parcourt les piémonts du plateau de la Mûre jusqu'aux Camoins. Le canal de Marseille alimente la retenue d'eau du Vallon Dol, bassin en surplomb de la Batarelle au pied de la Grande Étoile qui complète l'alimentation en eau potable de la ville de Marseille.

Les antennes hertziennes au sommet de l'Étoile sont de véritables repères dans le paysage.

Pour finir, la zone d'enfouissement de Valsud à Septèmes-les-Vallons traite aujourd'hui les déchets d'une grande partie de la région après la fermeture du centre du Cannel-des-Maures dans le Var.

Toutes ces infrastructures existent depuis 2006 (date du précédent atlas) et témoignent de la proximité des grandes agglomérations et ce que ces dernières font peser sur les paysages. Chacune impacte plus ou moins les paysages mais il s'agit surtout, en les citant, de pointer ce que leur renforcement, agrandissement ou extension auraient comme impacts sur les paysages.

– Impacts

- ♦ Impact visuel et cicatrice paysagère.
- ♦ Destruction de milieux naturels.

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Lentes dans leur processus d'évolution biologique ou brutales en cas d'incendie, elles ont, pour le massif de l'Étoile et du Garlaban, un rôle important comme pour les autres grands massifs du département. La lutte contre les incendies induit la mise en place d'aménagements spécifiques : citernes et pistes DFCI*. Compte-tenu du relief chaotique, de nombreuses pistes sillonnent le massif. Des campagnes de reboisement ont été effectuées en ubac du Collet Redon. Les plantations rectilignes strient les versants, régularité incongrue dans le moutonnement des boisements. La forêt a colonisé quelques parcelles agricoles abandonnées.

– Impacts

- 🔥 Bandes déboisées pour création de pistes DFCI et coupes feux.
- 🔥 Largeur conséquente des pistes pour le passage des engins d'intervention.
- 🔥 Mise en place de citernes et d'aires de retournement.
- 🔥 Enfrichement de parcelles agricoles délaissées.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- 🔥 Lignes THT et HT, dont une ligne 63 kV existante à décaler entre Aubagne et Allauch sur le Garlaban : fait.
- 🔥 Poursuite d'exploitation ou d'extension des carrières : La Malle, à Septèmes-les-Vallons et à Simiane-Collongue, carrière d'Auriol. Confirmées.
- 🔥 Projet de liaison routière S 08 entre Plan-de-Cuques et Peypin : abandonné en 2012.
- 🔥 Poursuite de l'urbanisation autour des villages, avec un essaimage pavillonnaire le long des voies, dans les vallons et sur les pentes boisées. Urbanisation diffuse sur les pentes avec des risques de fort impact visuel. Processus continu.
- 🔥 Projets de sites éoliens : pas de projet en 2020.

*Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)



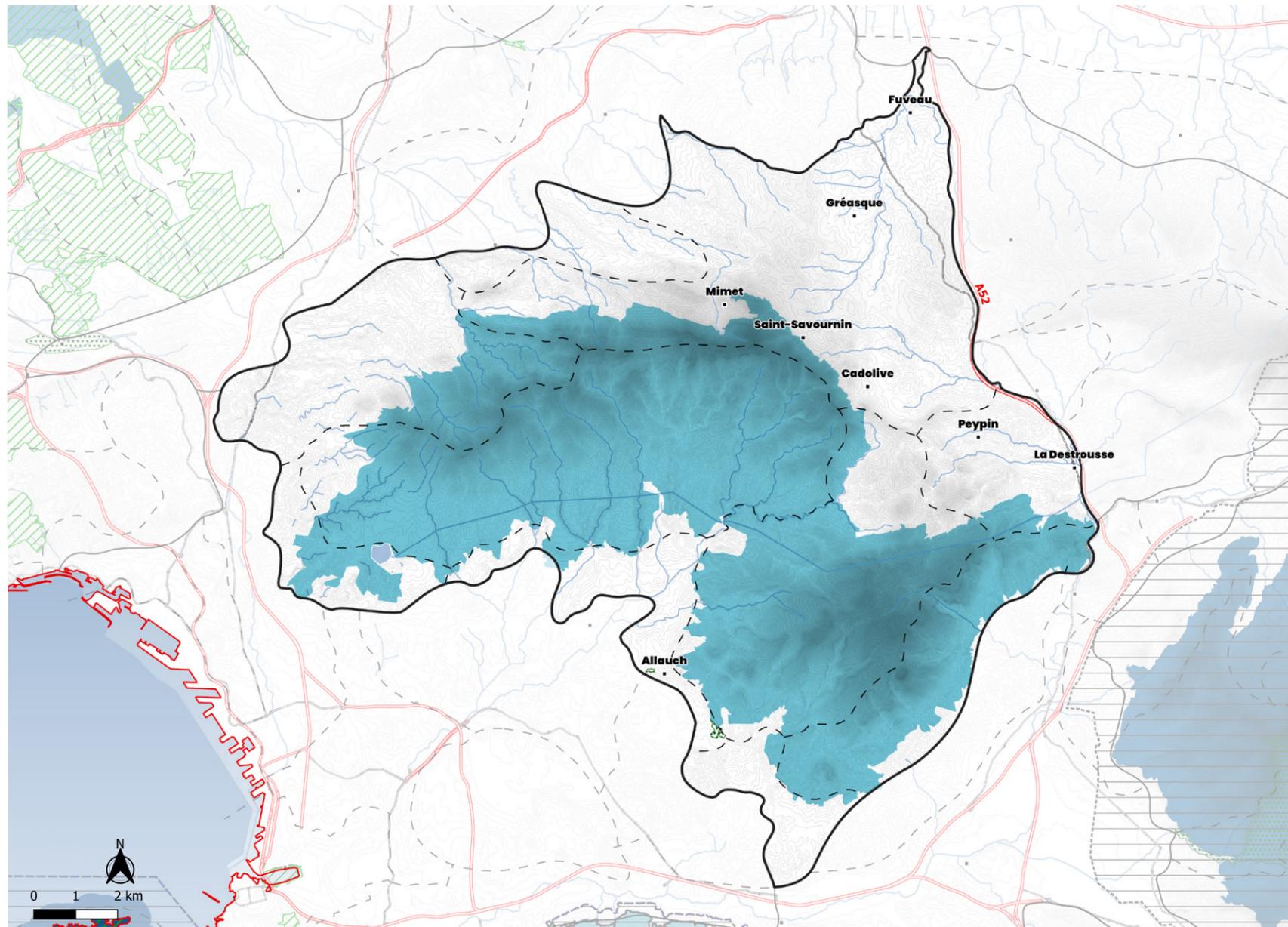
Des massifs sensibles aux incendies, le Collet du Ratier depuis la route des Termes



Les adrets couverts de garrigues sèches et épineuses



La route des Termes traverse les pinèdes, un facteur de risque



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Site inscrit
- Natura2000 - ZSC FR9301603, chaîne de l'Étoile - massif du Garlaban

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

SENSIBILITÉ VISUELLE

Au sud, le massif de l'Étoile-Garlaban domine le bassin de Marseille et la rade. Il appartient au paysage marseillais et au paysage littoral. Il en compose la limite visuelle, l'horizon nord de la ville. Au nord, le massif domine le pays d'Aix, horizon face à la montagne Sainte-Victoire. Cette situation en belvédère sur deux vastes bassins urbains induit une sensibilité visuelle exceptionnelle. Les versants et les crêtes, les rebords des contreforts des premiers plans, les collines ou les plateaux intermédiaires ainsi que les piémonts au contact direct avec les espaces urbanisés présentent des enjeux majeurs en perception visuelle. Les routes en belvédère et les villages perchés de l'ubac, les cols franchis par les pistes forestières et les chemins de randonnée offrent de somptueux panoramas vers le sud avec Marseille et la mer et vers le nord en direction d'Aix-en-Provence et de la Sainte-Victoire. Des liens de covisibilités multiples affirment l'importance paysagère de cette grande structure topographique. Ainsi, le cœur du massif est d'une sensibilité majeure par rapport à l'implantation d'éoliennes. Les contreforts et les piémonts sont de sensibilité très forte.

SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

Le massif de l'Étoile-Garlaban présente un intérêt écologique exceptionnel et une grande sensibilité aux incendies.

COMPOSITION PAYSAGÈRE

Garrigue, pinèdes et chênaies, terroirs de restanques et petits bassins contrastent avec la ville proche et constituent une coupure topographique et végétale entre les zones urbanisées. Les pressions sur ces espaces sont multiples. Ils sont considérés comme des espaces "consommables" car à l'écart des sites habités et aisément accessibles. Certaines activités nuisantes s'y implantent donc : carrières, décharges, lignes THT. Ces espaces naturels jouissent d'un attrait pour un habitat pavillonnaire.

Ce sont des lieux de loisirs, de chasse et de promenade. En particulier, le Garlaban et le piémont de la Treille font référence à l'œuvre de Marcel Pagnol. L'attractivité qui en découle n'est pas étrangère au risque de surfréquentation ni sans conséquence sur la pérennité de ces espaces fragiles.

LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LE PAYSAGE DES PIÉMONTS

Les silhouettes de ce massif avec ses crêtes déchiquetées, ses falaises et ses éperons, familières aux Marseillais et aux Aixois, sont un cadre paysager recherché et apprécié. Que l'urbanisation se soit diffusée à partir des noyaux villageois ou soit la continuité de l'agglomération marseillaise, elle a envahi les versants boisés et contribué à la fragmentation des paysages des versants. La pression sur les paysages est proportionnelle à la croissance démographique car elle implique de nouveaux besoins en logements, services et équipements.

Le rapprochement des zones habitées avec les espaces forestiers accentue le risque incendie, risque incendie pour les espaces naturels mais aussi pour les biens et les personnes.

L'essaimage de l'habitat pavillonnaire a aussi pour conséquence la banalisation des modèles architecturaux par la répétition d'un modèle standardisé. La généralisation de l'utilisation d'enduits blancs dans les nouvelles constructions est un phénomène récurrent.

Les effets sur les paysages sont pluriels :

- 🔥 Fragmentation des versants boisés.
- 🔥 Perte de lecture de la silhouette villageoise.
- 🔥 Banalisation des caractères architecturaux avec la répétition de modèles standardisés et de caractères architecturaux étrangers aux palettes locales.
- 🔥 Densification du maillage viaire nécessaire à la desserte des nouveaux quartiers.
- 🔥 Exposition au risque incendie par la proximité habitat / forêt sans espace tampon et par le non respect des OLD (Obligations Légales de Débroussailler).

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



Les versants du Garlaban gagnés par un habitat diffus sous pinède



Zone pavillonnaire à Gréasque



Le village de Fuveau



L'urbanisation autour de Gréasque efface peu à peu à la silhouette du village



Le bassin de Dol, réserve d'eau de Marseille et sa région, il recueille les eaux de la Durance et du Verdon



Le front de taille de la carrière des Aygalades visible depuis le palais du Pharo à Marseille

LES ENJEUX en 2021



LE CONTINUUM URBAIN

Le relief a contraint l'occupation urbaine du massif. Les vallons et petits plateaux ont permis les voies de communication à partir desquelles s'est faite l'organisation urbaine. Les premières cellules pavillonnaires sont apparues, certaines en discontinuité du noyau villageois, héritage des zones NB (zones rurales pour habitat résidentiel). Les cœurs historiques se caractérisent par un bâti groupé et ordonnancé. Petit à petit, les poches urbaines d'abord isolées se sont rejointes au détriment des parcelles cultivées, victimes d'une faible rentabilité. Au sud du massif, les extensions urbaines des villages ont rejoint celles de l'agglomération marseillaise, ne faisant plus qu'un ensemble urbain compact et dense.

- ◆ Perte de lecture des limites des communes avec l'urbanisation continue le long des axes routiers.
- ◆ Disparition d'espaces de respiration et des coupures urbaines que permettent les parcelles cultivées.
- ◆ Disparition de la silhouette du village par des premiers plans faits de petits collectifs et/ou de petites zones commerciales.
- ◆ Confusion de la trame paysagère et urbaine avec l'enchevêtrement d'habitats, d'activités et de commerces.

LES INFRASTRUCTURES

Qu'elles soient énergétiques ou associées à l'exploitation des énergies renouvelables, elles produisent des effets directs sur les paysages soit sur les milieux naturels soit sur les perceptions.

Des sites d'extraction de matériaux ainsi qu'un centre d'enfouissement existent encore dans l'emprise de l'unité paysagère. S'ils sont encore en fonctionnement en 2021, il s'agit d'anticiper leur reconversion et d'envisager en priorité leur renaturation.

- ◆ Intégration souvent en force dans le paysage : terrassements, soutènements...
- ◆ Perception directe des ouvrages : pylônes, poste électrique, panneaux solaires...
- ◆ Cicatrices paysagères des excavations, des zones dénudées pour l'installation des panneaux solaires...

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET TOURISTIQUES

Les communes des piémonts nord ont saisi l'opportunité d'un regain économique avec la valorisation de leur patrimoine historique minier. Véritable atout, ce tourisme participe à la vitalité des villages. Musées, circuits de découverte racontent et évoquent l'histoire ouvrière que partagent les villages de Gréasque, Mimet, Fuveau et Saint-Savournin.

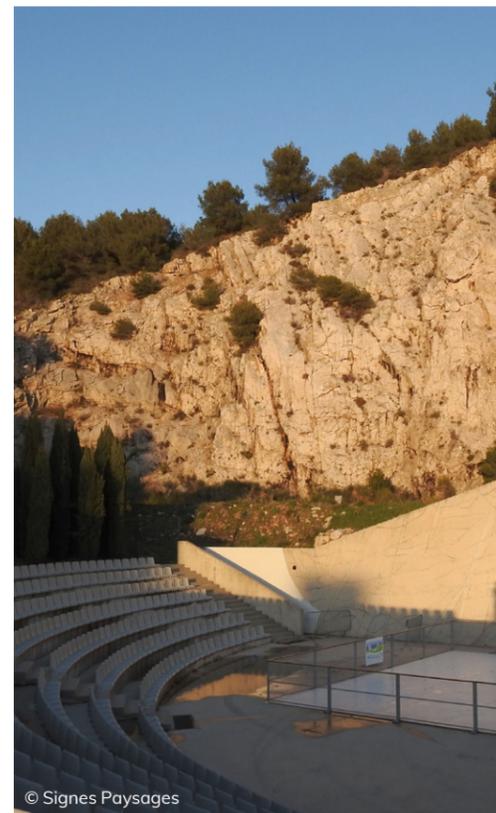
Oppidum, monuments mémoriels de la seconde guerre mondiale, châteaux, domaines, moulins... sont autant d'éléments de patrimoine à découvrir. Anciennes carrières, châteaux...ont été reconvertis en lieux événementiels.

Le tourisme sportif et le tourisme de loisirs sont également bien implantés sur le territoire. Le massif de l'Étoile et du Garlaban est le lieu de nombreuses pratiques sportives (VTT, randonnée, escalade...). Les enjeux portent sur le partage de l'espace selon les usages, car si l'accueil peut être regroupé et organisé, les déambulations sont par définition libres.

- ♦ Équipements pour l'accueil des visiteurs : aires de stationnements, de pique-nique, accès au massif...
- ♦ Gestion des flux pour éviter les dégradations des milieux naturels (balisage, mobilier défensif, informations des publics...).
- ♦ Vitalité et rayonnement du territoire grâce au tourisme.
- ♦ Risque incendie par malveillance et/ou négligence.



Le musée de la mine à Gréasque et le chevalement du puits Hély d'Oissel



Le théâtre de verdure d'Allauch créé dans une ancienne carrière



Le parc de Pichauris à Allauch, un des domaines départementaux

Maîtriser le développement urbain le long des axes routiers :

Organiser les extensions en cohérence entre formes historiques et nouvelles.

Aménager des coupures d'urbanisation pour éviter les *continuums* urbains et la perte de lecture des limites.

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre.

Préserver la silhouette d'un village par des volumes bâtis en rupture avec la trame urbaine (orientation, gabarit...).

Composer les nouveaux paysages des abords.

Éviter la succession des zones d'activités et commerciales et aller dans le sens de leur mutualisation.

Contrôler l'affichage publicitaire : enseignes, panneaux publicitaires...

LES PISTES d'actions en 2021



Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre les logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires), RLP (Règlement Local de Publicité)

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype et concilier les chartes des enseignes.

Accompagner et maîtriser le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en veillant à une densité et une morphologie urbaine adaptées.

Assurer l'intégration paysagère des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Composer les façades des nouvelles rues.



Croquis : Signes Paysages

LES PISTES d'actions en 2021

Soutenir et valoriser le sylvopastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,
Maintenir et/ou restaurer des surfaces de parcours suffisantes,
Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

Maîtriser le développement des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques :

Tenir compte des impacts sur les paysages : impact visuel des éoliennes, déconstruction d'horizons (lignes de crête, plaine...) avec les alignements d'éoliennes, déboisement pour l'implantation de fermes photovoltaïques.

Encourager le solaire en toiture et ombrière sur les parkings.

Tendre vers l'enfouissement des lignes HT et THT les plus prégnantes dans les perceptions : en crête, en sommet...

Engager et anticiper la reconversion des zones d'extraction, des centres d'enfouissement : renaturation, base de loisirs et reconstitution de milieux humides (mise en eau).

Accompagner la découverte des grands espaces de nature :

Organiser l'accueil des visiteurs en prenant référence du travail engagé avec le label Parcs et Domaines Départementaux.

Veiller à des aménagements de lutte contre les incendies mieux intégrés au paysage : pistes DFCI, citernes...

Informers, communiquer pour faire connaître et respecter les milieux et habitats naturels.

Aménager pour préserver les milieux des dégradations liées à la fréquentation et aux pratiques de loisirs : piétinement, déchets, sentes sauvages...

Maintenir des espaces tampon entre les zones habitées et les boisements : prairies, parcelles cultivées...

Privilégier l'accès aux espaces de loisirs par des moyens alternatifs à la voiture : modes doux, navettes... pour limiter les besoins en aires de stationnement notamment.

Assurer la préservation et la valorisation des milieux humides :

Redonner aux cours d'eau leur statut d'élément de structure paysagère et de corridor écologique en poursuivant les aménagements GEMAPI.

Préserver et maintenir les ouvrages de gestion des eaux de surface : canaux, fossés... et protéger la végétation associée.

Sensibiliser la population sur la préservation des milieux rivulaires et humides.

Valoriser les paysages des rivières : entretien des ripisylves, ménager des ouvertures vers le paysage rivulaire, aménager des points de vues...



Croquis : Signes Paysages